
1ère Session, 4^e Parlement, 16 Victoria 1853.

BILL.

Acte pour amender une ordonnance passée dans la seconde année du règne de sa majesté, intitulé: "Ordonnance concernant l'érection des paroisses, et la construction et réparation des églises, presbytères et cimetières."

Reçu et lu, la première fois, lundi, 28 février 1853.

Seconde lecture, jeudi, 3 mars 1853.

M. SICOTTE

QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.